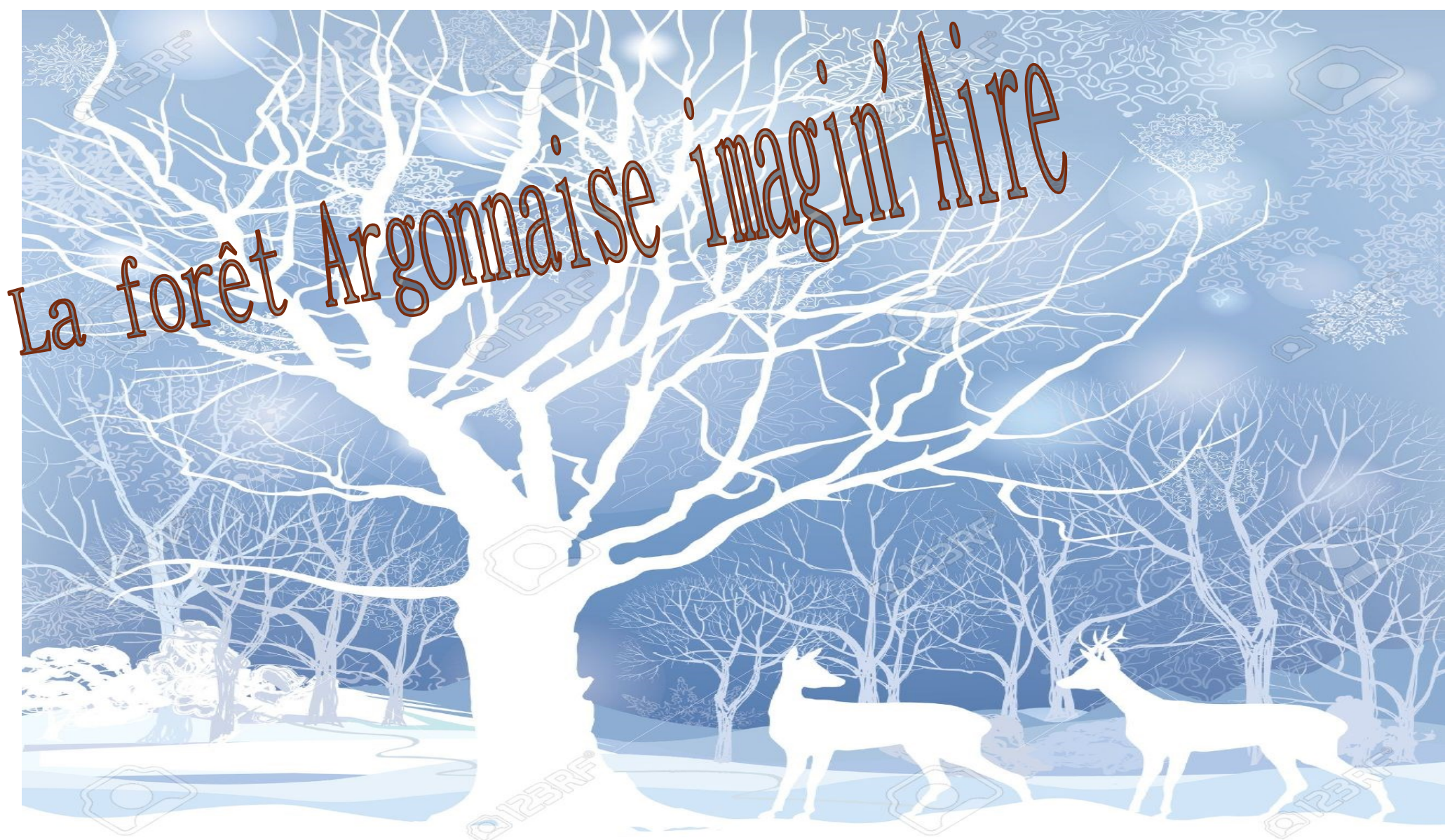


Votre enfant a entre **3 et 12 ans**,
le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** de la **Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne** vous propose des
animations ludiques et culturelles encadrées par des animatrices et des animateurs qualifiés pendant les
vacances d'hiver 2021 !



Comment s'inscrire?

L'inscription se fait auprès de Virginie Kubler au Pôle Jeunesse
03.29.75.00.35 ou par mail à **accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr**

Tarifs

- soit au forfait (semaine complète, repas et goûters inclus)
- soit à la journée (repas et goûters inclus) ou demi-journée.

Le tarif est fonction de votre quotient familial

Bons Caf, chèques vacances acceptés

Communauté de Communes



Dates

Du lundi 22 au vendredi 26 Février

À l'école de Pierrefite sur aire

Du lundi 1 au vendredi 5 Mars

À l'école de vaubécourt

**Le programme est un prévisionnel, il est susceptible de changer en
fonction des aléas et de l'évolution de la situation sanitaire.**

Le protocole sanitaire du 17 Décembre 2020 est toujours en vigueur.

De ce fait, nous accueillons un nombre limité d'enfants car les groupes doivent rester dans leurs propres salles (nous n'en avons que 3 à disposition). « (...) les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible.»

« Sauf exception, les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'activités des mineurs. En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis de masques, respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre et procéder à un lavage des mains à l'entrée (...) »

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de 11 ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, (...)). Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants. (...)»